

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles sont effectuées les prestations de services de Charline Block et de Katia Baran exerçant leur commerce sous la dénomination commerciale « BBCOM ».

1. Généralités

- 1.1. Sauf stipulation contraire, toutes les offres, interventions et prestations de BBCOM sont soumises aux présentes conditions générales. Celles-ci sont réputées acceptées par le client dès la passation de sa commande, sans aucune restriction ni aucune réserve.

Le client renonce dès lors à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment de ses propres conditions générales et/ou particulières, même si ces dernières prévoient qu'elles s'appliquent de façon exclusive.

Toute dérogation aux présentes conditions générales doit, pour être valable, avoir été préalablement et expressément approuvée par écrit par les représentantes de BBCOM.

- 1.2. Les présentes conditions générales précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison. Elles peuvent être consultées à tout moment en cliquant sur le lien "conditions générales de vente" sur la page d'accueil du site internet de BBCOM : <http://www.bbcom.be>.

Ainsi, toute commande passée par un client auprès de BBCOM impliquera l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales de vente présentées ci-après.

Aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas effectuée au moyen du « bon de commande », dûment signé, dûment complété, daté et revêtu de la mention "Bon pour accord".

2. Définitions

Définition des mises à jour du contenu éditorial incluses dans l'administration : ces mises à jour comprennent le remplacement de textes & d'images fournis sans modification de la mise en page, de l'interface graphique, de la structure du site et du système de navigation.

3. Offres & Devis

- 3.1. Les offres de BBCOM sont établies sans engagement aucun dans son chef. Elles ne lient BBCOM qu'à partir du moment où elles ont été expressément acceptées par le client et qu'après confirmation écrite, adressée par voie postale ou électronique, de la commande du client par BBCOM. Sauf stipulation contraire, les offres ou devis de BBCOM ne sont en tout état de causes valables que pendant un délai d'un mois à compter de leur envoi. Passé ce délai, le client devra solliciter l'établissement d'une nouvelle offre par BBCOM.

Lorsqu'une offre ou un devis est établi par BBCOM, les conditions particulières de ces documents viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales.

- 3.2. En l'absence de tout document contractuel, il est expressément convenu entre le client et BBCOM que les emails échangés entre les parties peuvent servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constituer une preuve régulière de l'existence d'une commande et de son acceptation.
- 3.3. Un acompte de 50 % minimum sera exigé à la commande sans aucune justification, le solde étant payable selon les modalités précisées ci-dessous.
- 3.4. Le client ne peut résilier anticipativement sa commande que moyennant le paiement d'une indemnité de dédit équivalente à 100 % du montant de la commande, si celle-ci a déjà donné lieu à des prestations quelconques de la part de BBCOM, ou à 60% si la résiliation intervient avant tout début d'exécution.

- 3.5. Toute modification de commande en cours d'exécution, ainsi que tout changement d'utilisation ou de diffusion des créations ou matériels livrés, peuvent entraîner une révision du prix et du délai de livraison initialement convenus, sans préjudice du droit de BBCOM de s'opposer aux modifications qui portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.
- 3.6. BBCOM se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente, ses formules & ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les contrats en cours.

4. Durée du contrat

Le bon de commande, ci-après dénommé le contrat.

- 4.1. D'une manière générale, la durée du contrat est attachée au type de prestation : ponctuelle ou périodique. Pour cette dernière, la période prend effet à la date indiquée sur le contrat. Le contrat est conclu pour une période de 3 ans et renouvelable par tacite reconduction à la date d'anniversaire du contrat.
- 4.2. Dans le cas d'un non-renouvellement le client s'engage à prévenir BBCOM 3 mois avant la fin du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 4.3. BBCOM se réserve le droit de rompre expressément le contrat en cours si l'une des obligations du client n'est pas respectée et ce, sans préavis.

5. Livraison & Délais

- 5.1. La livraison est considérée comme parfaite au jour de la première présentation des fichiers au client.
- 5.2. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne commencent à courir qu'à dater de la remise à BBCOM de tous les éléments nécessaires à la réalisation de la commande. Les délais incombant à BBCOM sont automatiquement prorogés par tout événement indépendant de sa volonté et rendant impossible ou difficile l'exécution de ses prestations et ce, aussi longtemps que dure cet événement, en ce compris les problèmes techniques ou informatiques. Ces retards fortuits n'autorisent en aucun cas le client à annuler sa commande ou à réclamer une quelconque indemnité à charge de BBCOM.
- 5.3. BBCOM se donne un délai 7 jours minimum pour la réalisation de votre commande (délais d'activation de certains services web, de livraison et d'impression non-inclus) à daté du jour ou l'intégralité des éléments nécessaires à la bonne réalisation de votre projet, est entre nos mains.

6. Prix et Facturation

- 6.1. Les prix de BBCOM sont ceux en vigueur au jour de l'envoi du devis (ou de l'offre) au client. Sauf stipulation contraire, les prix de BBCOM sont exprimés en euro et s'entendent HTVA.
- 6.2. Si les prestations de services se matérialisent sous la forme de fichiers électroniques, le prix facturé tient compte des coûts de transmission par le réseau. Si par contre, d'autres modes d'envoi sont choisis par le Client, les coûts supplémentaires y afférant lui seront portés en compte.
- 6.3. Les frais liés à la location d'un nom de domaine, aux prestations d'hébergement, aux prestations de maintenance, aux promotions sur réseaux sociaux et au référencement qui seraient assumées à la demande du Client par BBCOM, que ce soit directement ou indirectement, sont payables par anticipation.

7. Prestations de services & Accomplissement de la commande

- 7.1. BBCOM propose des prestations de services basiques ou complémentaires de communication.

Et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Création et développement de sites Internet – Référencement,
- Création de logos – Création de supports de communication,
- Photos et retouches photos – Création vidéo et multimédia,
- Solution et analyse web – Application software,
- Hébergement et location du nom de domaine (annuel),
- Création de page sur réseaux sociaux (FaceBook, LinkedIn, Twitter, Google+,...),
- Publication d'actualités (périodicité, fréquence,...),...

7.2. Tout travail sera planifié dès réception par BBCOM :

- de l'acceptation du devis établi par BBCOM, signature du client et mention « lu et approuvé,
- le paiement de l'acompte exigé par BBCOM conformément à l'article 3.3 ci-dessus,
- la remise de l'intégralité des éléments que le client a convenu de fournir à BBCOM (images, contenu, ...) et du cahier des charges dûment complété et signé.

7.3. BBCOM se réserve le droit de refuser toutes prestations et tous travaux manifestement contraires aux bonnes mœurs, à caractère racistes et/ou illégal.

Les prestations de services commandées à BBCOM par le Client le sont sous son unique responsabilité. Si le Client devait renoncer à son projet pour quelque motif que ce soit, non imputable à une faute de BBCOM, il ne pourra se délier du contrat que moyennant le paiement de l'indemnité de dédit prévue à l'article 3.4 ci-dessus.

7.4. Sauf convention contraire, les prestations de services se matérialisent sous la forme de fichiers électroniques.

Si le contrat prévoit la remise de supports matériels, qu'ils soient graphiques ou numériques (slides, impressions graphiques, DVD, maquettes, etc.), les frais supplémentaires y relatifs seront portés en compte au client, moyennant la passation d'un nouveau devis.

7.5. En cas de création d'un site Internet, la mise en ligne est effectuée par BBCOM qui fait appel à un sous-traitant pour l'hébergement.

Les frais d'hébergement, de maintenance, et de modifications sont à la charge du client.

BBCOM ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des éventuels dysfonctionnements et problèmes techniques liés au service d'hébergement proposé au Client ou choisi par celui-ci.

7.6. Tous les fichiers, textes, images, logos, et supports de communication échangés entre BBCOM et le client seront conservés et archivés par BBCOM pendant une période de 1 an. Passé ce délai, ceux-ci pourront être détruits

8. Garantie

Le client garantit à BBCOM que les éléments qu'il lui remet pour l'exécution de ses commandes peuvent être librement utilisés, sans restriction aucune, pour les besoins de celles-ci, et il l'exonère de toute responsabilité à cet égard.

Il garantira notamment BBCOM contre tout recours d'un tiers revendiquant des droits sur lesdits éléments. Le client tiendra également indemne BBCOM de tout préjudice.

9. Contenu préjudiciable & Droits des tiers

Toutes les informations contenues dans les conceptions réalisées par BBCOM relèvent de la seule responsabilité du Client. BBCOM n'assume aucune responsabilité éditoriale quant au contenu des créations réalisées à la demande du client ni quant aux informations éventuellement diffusées auprès des prospects du client par l'intermédiaire de BBCOM.

En cas de plainte d'un tiers, BBCOM se réserve le droit de supprimer purement et simplement l'accès et/ou de stopper la diffusion de tout contenu susceptible de porter atteinte aux droits du plaignant, sans recours possible du client.

En tout état de cause, le client garantira BBCOM contre tout recours qui serait exercé par un tiers en raison de la diffusion ou de la publication de contenus illicites ou préjudiciables.

10. Droits intellectuels

- 10.1. Sous réserve des droits qui ont été cédés ou concédés par BBCOM au client en vertu d'une disposition contractuelle expresse particulière, BBCOM reste titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, droit des dessins et modèles, droits sur les bases de données, etc.) afférents aux créations et au matériel qui ont été réalisés en exécution du contrat. Est également visé le matériel de conception préparatoire tels les projets, esquisses, croquis, etc.

BBCOM accorde toutefois au client l'autorisation d'utiliser et d'exploiter les créations adressées à ce dernier conformément à leur destination, dans le strict respect des limites et aux conditions, notamment financières, précisées dans l'offre, le bon de commande, la facture ou tout autre document contractuel établi entre les parties. Cette autorisation ne comporte cependant aucune cession de droits et ne s'étend qu'aux actes d'exploitation nécessaires à l'utilisation normale des créations par le client (exploitation primaire), à l'exclusion de toute autre forme d'exploitation dérivée (adaptation, merchandising, etc.).

En cas de doute quant à la portée de l'autorisation et à défaut de toute précision à cet égard, la destination du matériel livré au client est réputée correspondre strictement à la première utilisation qu'il en fait. Ceci ne vaut que pour le matériel définitif livré au client par BBCOM ; les projets, croquis, et autres travaux préparatoires ne peuvent être exploités sans l'accord écrit et préalable de BBCOM qui en conserve la propriété et peut en exiger la restitution à tout moment.

L'autorisation d'exploitation consentie par BBCOM au profit du client conformément à ce qui précède est liée au respect par ce dernier de toutes les obligations qui lui incombent, dont le règlement intégral des sommes dues à BBCOM.

- 10.2. Lors de chaque publication des créations de BBCOM, le client s'engage à y faire figurer le nom de BBCOM (prestataire de services) de manière visible et dans la mesure compatible aux usages en matière publicitaire.
- 10.3. Sauf stipulation contraire, le Client autorise BBCOM à diffuser sur son site Internet ou sur d'autres supports promotionnels (showreel, blogs, forums dédiés au design) tout ou partie des créations livrées à ce dernier, et à reproduire sa marque ou les autres signes distinctifs apparaissant dans les créations, et ce, aux seules fins de référencement (portfolio).

11. Modalités de paiement

- 11.1. Sauf stipulation contraire, toutes nos factures sont payables dans les 30 jours à compter de la date d'émission de la facture (en euro). Le paiement se fait par virement sur le compte de Charline Block ou de Katia Baran sous la dénomination commerciale : BBCOM, numéro de compte qui est mentionné sur ladite facture. Tous les éventuels frais de banque et de change qui seraient mis à charge de BBCOM seront refacturés au client.
- 11.2. Toute facture est réputée acceptée à défaut de contestation précise communiquée à BBCOM par le client par recommandé dans les 10 jours de la réception de la facture. Passé ce délai, les réclamations éventuelles du client ne pourront plus être prises en considération par BBCOM.
- 11.3. À défaut de paiement à l'échéance, les sommes dues à BBCOM seront, de plein droit et sans mise en demeure préalable, majorées d'un intérêt au taux mensuel de cinq pour cent (5%) à compter de leur exigibilité, tout mois entamé étant réputé écoulé, ainsi que d'une indemnité conventionnelle et forfaitaire irréductible égale à dix pour cent (10%) du montant impayé, avec un minimum de 75 €.

A ces frais, s'ajoute l'intégralité des frais de poste, d'avocat ou d'huissier dont BBCOM aura dû demander les services pour réclamer les sommes dues. En cas de défaut ou de retard de paiement, BBCOM se réserve en outre le droit de suspendre toute livraison ou toute prestation au profit du client, en rapport ou non avec la ou les commandes impayées et ce, jusqu'au remboursement intégral de tous les montants restant dus, en ce compris les indemnités et intérêts de retard.

De même, BBCOM se réserve le droit, sans aucun avertissement préalable, en cas de non paiement dans les 15 jours de l'échéance de la facture, de supprimer l'accès et/ou de stopper la diffusion de toutes créations réalisées par BBCOM au profit du client, que celles-ci soient ou non en rapport avec la ou les commandes impayées, jusqu'au remboursement de l'intégralité des montants dus, y compris les indemnités et les intérêts de retard, sans aucun recours possible du client.

Le client a connaissance du risque qu'il encourt en cas de non paiement. En effet, le non-paiement ou le retard de paiement peut engendrer la remise sur le marché du nom de domaine du client et donc la possibilité de perdre définitivement ce nom de domaine.

12. Réserve de propriété

BBCOM conserve l'entière propriété du matériel livré jusqu'au paiement intégral du prix, des taxes et autres accessoires facturés au client. BBCOM pourra revendiquer ou exercer son droit de rétention sur le matériel destiné au client en cas de non paiement des montants dus aux échéances convenues, quelque soit la commande ou la prestation auxquels ils se rapportent.

13. Réclamations

Toute réclamation relative aux créations ou au matériel livré doit être signalée par écrit à BBCOM et dûment motivée par le Client. Aucune réclamation n'est recevable si elle n'a pas été adressée à BBCOM dans les 10 jours de la livraison au client du matériel commandé et ce, par écrit.

En tout état de cause, les omissions, erreurs ou vices de conception éventuels qui auraient échappé à la vigilance du Client lors de la présentation des différentes épreuves et/ou au moment de l'approbation définitive du projet ne peuvent être imputés à BBCOM qui procédera le cas échéant aux rectifications nécessaires aux frais du client, celui-ci ne pouvant en aucune façon tirer argument de la découverte de ces erreurs pour postposer le paiement des factures arrivées à échéance.

14. Responsabilités

- 14.1. Sauf stipulation contraire expresse, BBCOM n'est tenu qu'à une obligation de moyen : BBCOM n'assume dès lors aucune responsabilité pour les retards, malfaçons ou autres défaillances résultant d'une cause étrangère ou d'évènements, même prévisibles, échappant à son propre contrôle (exemples, sans que cette liste ne soit limitative : pannes électriques, défaillance du réseau de télécommunications, maladie parmi le personnel de BBCOM, incident de service, ou encore défaillances d'un des fournisseurs de BBCOM, etc.). Sauf en cas de dol ou de faute lourde dans son chef, BBCOM ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs subis par le client, tels que le manque à gagner, la diminution du chiffre d'affaires ou toute autre augmentation des frais généraux, ou encore la perte ou la dégradation d'originaux ou de données. Le client s'engage à ce titre notamment à conserver l'intégralité des originaux de toutes les ressources mises à disposition de BBCOM.

De plus, BBCOM n'est en aucun cas responsable des défauts causés directement ou indirectement par la faute ou négligence du Client lui même ou d'une personne agissant pour son compte et/ou en son nom ni d'un tiers.

- 14.2. La relecture des textes des annonces réalisées par BBCOM conformément au bon de commande incombe au Client qui en assume donc la pleine responsabilité. Aucun dédommagement ne pourra donc être réclamé à BBCOM à ce titre.

- 14.3. BBCOM n'est en aucun cas responsable des problèmes ou litiges survenant postérieurement à la livraison du matériel commandé.
- 14.4. BBCOM n'est responsable que des travaux, études, créations ou projets qu'elle a elle-même exécutés.

Dans l'hypothèse où BBCOM ne pourrait se prévaloir d'une des causes d'exonération stipulées dans les présentes conditions générales, sa responsabilité ne pourra en tout état de cause être engagée qu'à concurrence des montants facturés au client, avec un maximum de 5.000 € par sinistre.

15. Clause de confidentialité

BBCOM s'engage à ne divulguer aucune information confidentielle fournie par le client, sauf en cas de litige sur demande expresse du juge ou à la demande d'une autorité administrative en vertu de la législation en vigueur.

16. Insolvabilité

Le défaut de paiement à l'échéance, le protêt, tout avis de saisie, toute demande de procédure en réorganisation judiciaire, de sursis de paiement, même non officielle, l'ouverture d'une procédure de faillite ou tout autre fait laissant indiquer l'insolvabilité du client, entraînent la déchéance du terme accordé pour le paiement, rendent immédiatement exigibles toutes les factures non encore échues, pour quelque travail que ce soit, et confèrent à BBCOM le droit de résilier le(s) commande(s) et contrat(s) en cours sans préavis ni indemnité.

17. Droit applicable & Litiges

Le droit belge est applicable. En cas de litige entre les parties, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles sont seuls compétents.